



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

+41 22 919 41 11
+41 22 919 41 60
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Geneva – Switzerland
www.ipu.org

Cabinet du
Secrétaire général

Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21/CMP11)

Note d'information préliminaire

Genève, le 17 juin 2015

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

La 21^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la 11^{ème} session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto, couramment désignées COP21/CMP11, se tiendront à Paris (France), du 30 novembre au 11 décembre 2015. Les sessions annuelles de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques attirent des milliers de participants relevant des gouvernements, de parlements, d'entreprises, des milieux universitaires et scientifiques, ainsi que d'organisations internationales.

L'UIP a pris l'initiative de mobiliser les parlements afin qu'ils participent activement à ce processus. La prochaine session de la CCNUCC à Paris revêtira une importance particulière car elle devrait aboutir à l'adoption d'un accord mondial juridiquement contraignant pour lutter contre les changements climatiques. Les organes directeurs de l'UIP ont décidé d'organiser une Réunion parlementaire à Paris, dans le droit fil des expériences que l'UIP a menées précédemment avec succès en marge des sessions de la CCNUCC à Copenhague (2009), à Cancún (2010), à Durban (2011) et à Lima (2014).

J'ai le plaisir de vous informer que l'UIP et le Parlement français ont déjà entamé les préparatifs de la **Réunion parlementaire à l'occasion de la COP21/CMP11**, qui se tiendra à Paris les **5 et 6 décembre 2015**, dans les locaux de l'Assemblée nationale et du Sénat, respectivement.

Cette réunion donnera aux parlementaires la possibilité de recueillir des informations de première main sur les principaux enjeux et les grandes orientations de la COP21/CMP11, de dialoguer avec les négociateurs gouvernementaux directement associés aux processus de prise de décision de la Conférence, de se familiariser avec les recommandations adoptées par l'UIP sur l'action parlementaire en matière de changements climatiques, et d'échanger des vues sur le prolongement que les parlements pourront donner à la Conférence de Paris sur le climat.

Comme à l'accoutumée, la Réunion sera ouverte aux parlementaires présents à Paris pour la session de la CCNUCC en tant que membres de la délégation officielle de leur pays, ou à tout autre titre, par exemple en tant qu'observateurs représentant des organisations de la société civile. Afin d'en garantir le succès, il est capital que chaque parlement nomme des parlementaires directement associés aux activités touchant à la protection de l'environnement et aux changements climatiques.

Dans la perspective de cette Réunion parlementaire, l'UIP entend profiter de sa 133^{ème} Assemblée (Genève, 17-21 octobre 2015) pour tenir de larges consultations sur le contenu du document final de la Réunion. Un avant-projet de texte, préparé par le Parlement français, sera examiné lors de la session de la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce qui se tiendra durant l'Assemblée de l'UIP à Genève.

De même, le Secrétariat de l'UIP prépare actuellement un projet de plan d'action parlementaire sur les changements climatiques destiné à accompagner l'accord intergouvernemental qui sera adopté à Paris. Ce projet de plan devrait servir de directive stratégique en présentant la vision à moyen et à long termes des objectifs et des priorités de l'UIP en matière de changements climatiques et dans les domaines liés au développement durable. Le document devrait être prêt à temps pour la Réunion parlementaire de Paris, en vue de son adoption officielle par le Conseil directeur de l'UIP à sa 198^{ème} session, qui se tiendra en Zambie en mars prochain.

Le programme de la Réunion parlementaire de Paris et des informations pratiques, notamment le formulaire d'inscription, seront communiqués à tous les parlements en temps utile. Il est recommandé, dans toute la mesure du possible, que les délégués à la Réunion parlementaire se rendent à Paris en qualité de membres de la délégation de leur pays à la COP21/CMP11. C'est de loin le meilleur moyen pour faire en sorte que les questions de voyage, de visa et d'hébergement puissent être centralisées. Plus important encore, cela leur permettra d'être automatiquement accrédités pour assister à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques et de recevoir des badges d'identification qui leur donneront un accès illimité aux locaux de la COP21/CMP11. Nous vous invitons donc instamment à contacter le ministère compétent de votre pays sans tarder.

Veuillez noter que ni l'UIP ni le Parlement français ne pourront faciliter l'accréditation auprès de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques et ne pourront apporter une quelconque assistance en matière de visas pour la France. Ces questions devront être traitées par chaque délégation à titre individuel, dans le cadre de la procédure d'accréditation auprès de la COP21/CMP11.

Dans le cas où vos délégués auraient besoin d'aide pour trouver des chambres d'hôtel à Paris à proximité relative de l'Assemblée nationale et du Sénat, nous vous conseillons d'utiliser l'outil de réservation en ligne fourni par le Parlement français (<http://www.ipu.org/splz-e/cop21/hotels.htm>). Il vous permettra de trouver des chambres à un tarif préférentiel pour la période allant du 3 au 7 décembre.

Je saisis cette occasion pour vous communiquer quelques informations au sujet de deux initiatives importantes directement en lien avec la Réunion parlementaire de Paris. L'édition 2015 de l'*Analyse mondiale de la législation sur le climat* est parue début juin. Il s'agit d'une source unique d'informations faisant autorité sur l'état d'avancement des législations nationales en matière de climat. Préparée par l'Institut de recherche Grantham sur les changements climatiques et l'environnement de la London School of Economics and Political Science, avec le soutien de l'UIP et de GLOBE International, l'étude couvre 98 pays plus l'Union européenne, lesquels totalisent 93 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre. L'étude peut être consultée en ligne (<http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/publication/2015-global-climate-legislation-study/>). Nous invitons vos délégués à en faire bon usage en vue de la Réunion de Paris.

De même, en avril 2015, un groupe de scientifiques de renommée mondiale a publié une déclaration intitulée *Earth Statement*, qui décrit, en huit points essentiels, les objectifs auxquels l'accord international sur le climat à Paris devrait parvenir pour offrir à la planète les meilleures chances d'éviter les dangers liés aux changements climatiques. Le Président de l'UIP, M. Saber Chowdhury, a été l'un des premiers à appuyer cette déclaration. Les parlementaires sont invités à suivre son exemple en soutenant la Déclaration en ligne (<http://earthstatement.org/>).

La Réunion parlementaire de Paris offrira de multiples possibilités pour mener plusieurs actions de cette nature. Nous comptons sur la participation des membres de votre Parlement aux prochaines réunions de Paris.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Martin Chungong
Secrétaire général